

**MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE INFORMATIQUE**

**Appel d'offres N°04/2021
Acquisition et mise en place de matériels informatiques**

Le Centre Informatique du Ministère de la Santé lance un appel d'offres national pour la fourniture et la mise en marche du matériels informatiques et de communication, auquel peuvent participer les fournisseurs locaux disposant des garanties professionnelles et financières pour la bonne exécution de ce marché et ceux inscrits au registre national des entreprises.

L'appel d'offres contient cinq (5) lots :

LOT	ARTICLE	QUANTITE	CAUTION PROVISoire
Lot 1 : Pc portable	Pc portable	20	400 DT
Lot 2 : Micro-ordinateurs	Micro-ordinateur	20	400 DT
Lot 3: Scanner	Scanner	02	50 DT
Lot 4 : Imprimante laser	Imprimante laser noir & blanc	05	50 DT
	Toner pour imprimer 5000 pages	05	
Lot 5 : Acquisition et installation d'équipements de stockage et de communication. (serveurs, stockage et firewalls)	Serveur	02	1800 DT
	Baie de Stockage	01	
	Firewall Datacenter	02	
	La formation et le transfert de compétences	Forfait	
	L'installation, la configuration, la mise en service et le test de bon fonctionnement de toute la solution.	Forfait	
La maintenance de la solution installée pendant 3 ans	Forfait		

N.B : Le choix du fournisseur se fera par lot. Chaque fournisseur peut participer dans un ou plusieurs lots.

Le présent appel d'offres est ouvert aux soumissionnaires inscrits au système TUNEPS, seuls peuvent télécharger le cahier des charges gratuitement sur le site web www.tuneps.tn.

Les soumissionnaires sont tenus de respecter les dispositions du cahier des charges et de se conformer à la législation tunisienne en particulier dans le domaine fiscal.

Toutes les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent obligatoirement être envoyées par le système TUNEPS (www.tuneps.tn) au plus tard **lundi 30 Août 2021 à 10h**. L'ouverture des offres sera tenue par la commission d'ouverture des offres le même jour à 10h : 30 mn.

Le soumissionnaire fournira en garantie de son offre une caution provisoire par lot tel que fixé dans le tableau ci-dessus et ce conformément à l'article 8 du cahier des charges. Toute offre ne comportant pas le cautionnement provisoire sera automatiquement éliminée.

Les offres seront valables pour une période de **90 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Sont éliminées les offres reçues après la date limite de réception des offres ou hors le système TUNEPS conformément à l'article 8 du manuel de procédure des marchés publics à travers TUNEPS (Arrêté du chef du gouvernement du 31 Aout 2018).